L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 22 JUIN 1893.

PETITES ANNONCES

CESSEZ de payer loyer.—Pour renseignements s'adresser à la Union Homestead Association, 3 1/2 rue Carondelet. Bureau ouvert tous les samedis soirs jusqu'à 9 heures.
20 juin—1m

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, pain arcs, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

A VENDRE.

A VENDRE—Une belle laiterie avec un full stock. S'adresser Chemin de Gentilly et Havane. Bon marché pour du comptant.
18 juin—7f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Emma F. Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35 452—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 juin—22 27—1er juil

Succession de Henrietta Kaiser, née Wagner, veuve de John J. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 39,403—Division E—Attendu que Louis Hermann, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Henrietta Kaiser, née Wagner, veuve de John J. Kaiser, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 juin—22 27—juil 1

Succession de John F. Spearing, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,425—Division D—Attendu que Mme Margaretta J. Sanders, veuve de John F. Spearing, Sr, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John F. Spearing, Sr., décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de Jeanne Caroline Cave, veuve de J. B. Cavailhez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 17,091—Division E—Attendu que Anatole J. Forstall, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Jeanne Caroline Cave, veuve de J. B. Cavailhez, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de Mme Theo Singreen, née Johanna Mosman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,411—Division A.—Attendu que Henry T. Singreen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Theo Singreen, née Johanna Mosman, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de Veuve Jérome Calvo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,900—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. R. Dameste, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 juin—17 22 25

Otto A. P. Stoll vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,072—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Thormahlen syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 juin—14 18 23

Succession de Charlotte Ahlfeldt, veuve de Jno. Rapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38 747—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. J. Rapp, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 juin—13 18 22

Succession d'Emily Glover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,625—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 juin—13 18 22

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 38,869—Division D—John Flathers vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable dans cette affaire soit tenue et convoquée pardevant Octave Morel, notaire public, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer pour fixer l'heure et la place et les termes et conditions de la vente de la propriété remise dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 19 juin 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
22 juin—22 au 5 juil

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39 405—Division C—Samuel Meyers vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Samuel Meyers soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wm Ardill, Esq., notaire public en cette ville, en son bureau, 188 rue de la Commune, commençant MARDI, 25 juillet, 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur une application pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues et que F. N. Butler, Jr, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 17 juin 1893.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 juin—3f au 25 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,111—Division D—Thomas Mangan vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Mangan soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James J. Woulfe, notaire public, à son Bureau No 135 rue Gravier en cette ville, le JEUDI, 22me jour de juin 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que A. J. Cahill, Esq., avocat, soit choisi pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 18 mai 1893.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
19 mai—3f au 22 juin

Dans l'affaire de la Pelican Insurance Company, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,671—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par M. J. Schwarz, Geo. Wiedemann et Geo. W. Young, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 juin—15 20 24

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 39,374. Division E.—Léon Joseph vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Léon Joseph soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Théo. Buisson, Esq., notaire, à son bureau No 9 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 28me jour de juin 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 juin 1893.
Signé GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 juin—14 18 28

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 .. CHARTRES 73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivées et de départ.

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train.....8:35am	No 2. Memphis and Kansas City Fast Train.....5:00pm
No 3, Vicksburg Express.....5 35 pm	Vicksburg Express.....9:10 am
Baton Rouge accommodation.....10:00am	Baton Rouge accommodation.....3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05 am	No 4 Fast Ex...11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:15 pm	No 8 Coast Acc. 3 35 pm
No 5 Fast Mail.7:20pm	No 2 Lim. Ex 7:50 pm
Exc. dimanche et mercredi.....9.35pm	Exc. dimanche et mercredi.....7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger.....6:55pm	Passenger.....7:00am
Chic. St. L. mail. 8:30am	Chic. St. L. mail. 6 00pm
Chic. limited....7:25pm	Chic. limited d....11:00am

TEXAS AND PACIFIC.

No 54, Cal. Ex. 7:30 pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...8:20pm
Local.....10:05am	Local.....3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio...7:05pm	California Ex...9:30am
California Ex. 10:55am	San Antonio....5:20pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.10:30 am	No 2 Limited.. 7:50pm
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 Fast Line.12:15am

EAST LOUISIANA RAILROAD.

Dimanche et mercredi.

No 9........7:15 pm	No 10........7:30 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7.......8:25 am	No 8........4:05 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache...9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
" ....4:15 pm	" 5:00pm
Shell Beach....2:40pm	Shell Beach...10:00am

Dimanche.

Pte la-Hache...9:20 am	Pte-la-Hache & Shell Beach....7:15am
Shell Beach....9:40 am	Pte la Hache & Shell Beach....4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache, 7:00pm	Shell Beach....5:00am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger.....10:00 am	Alger.....4:30 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger.....5:05 pm	Alger.....8:00 am

Dimanche seulement.

Alger.....6:40 pm	Alger.....8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville, et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time-Ball) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

DERELICTS WRECKAGE, &c.

Navires.

Dangerous Obstructions to Navigation along the Coast.

Note.—This list is compiled from all available data, and is corrected up to may 31st. Reports as to the continued existence or removal of any of these obstructions are specially requested from masters of vessels passing in their vicinity.

Sandy Hook Lightship bearing West, 6 1/2 miles: Spar 4 feet out of water, apparently attached to a wreck. May 23.

About 3 1/2 miles east of South Brigantine Life-saving Station: Sunken tern schooner Booth Brothers, in 36 feet of water. May 18.

Lat. 39° 48 lon. 74°: Topmast standing 7 feet out of water. May 7.

Lat. 37° 54' lon. 75°, about 6 miles SE from Winter Quarter Shoal Lightship: Sunken wreck, three masts showing, probably the Robert Morgan. May 14.

Lat. 34° 41', lon. 75° 51'; or about 37 miles SW, by S. from Cape Hatteras light, in 20 fathoms: A broken mast about 15 feet out of water, possibly attached to a sunken wreck. Lost seen April 27. Reported fifteen times since Jan. 5.

Cape Hatteras Light, NW. 1/3 N., 10 miles: Upright mast, 20 feet out of water, with yard and gear attached. May 18.

Ice in the South Atlantic.

Icebergs of great size and vast fields of drift ice have been reported by 48 vessels between 40° and 53° south latitude and 32° and 60° west longitude during January and February. Two vessels were lost and a number injured.

The colossal magnitude of these icebergs is such that they will not soon disappear. Vessels bound east around Cape Horn should proceed with caution.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 23 JUIN 1893.

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m
Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 12 m

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 21 JUIN 1893.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship ang Engineer, Wood, Liverpool.
Steamship esp Conde Wifredo, Diaz, Barcelone via Havane, Almeria, Cadix et Malaga.
Steamship am El Sud, Higgins, New-York.
Steamship am Hudson, Kemble, New York.

ARRIVES.

Steamship norv Nicaragua, Nicolaysen, Bluefields.
Steamship norv Breiford, Eikeland, Bocas del Toro
Steamship am El Paso, Gardner, New York.
Steamship am Whitney, Staples, Havane, (précédemment rapporté à la Quarantaine.)
Steamship (ang) Delambre, Santos via St Lucia (précédemment rapporté à la Quarantaine.)
Steamship esp Nisoto, Larrinaga, Liverpool, via Porto Rico et les ports cubains, (précédemment rapporté à la Quarantaine.)

BATEAUX A VAPEUR.

G W Sentell, Blanchard, Lockport.
Neptune, Kouns, Bas du Fleuve.
Stella Wilds, Eiffert, New Hope
H W Graves, Bowman, Bell's Point.

Arrivages de produits.

NEW HOPE—par steamer Stella Wilds—94 barils sucre
BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—30 sacs riz brut
LOCKPORT—par steamer G W Sentell—48 barils sucre 18 barils mélasse

Reçu par les chemins de fer:

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—75 balles coton
YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—9 boucauts tabac
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—7 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—1896 balles coton
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—336 balles coton 140 barils sucre
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. 122 sacs riz brut
N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—62 barils sucre
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR—Fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Akabo	Brême	4e dist. 43
Astronomer	Havre	2e dist. 10
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Conde Wifredo	Barcelone	4e dist. 40
Clintonia	Rotterdam	rue de Alger
El Sud	New York	
Engineer	Liverpool	2e dist. 19
Foxhall	Port Limon	1er dist. 15
Goldworthy	En réparation	2e dist. 35
Hudson	New York	3e dist. 9
Nicaraguan	Liverpool	1er dist. 37
Rover	Ceiba	1er dist. 15
Violante	En réparation	1er dist. 13
Washington	Bocas del Toro	1er dist. 29
NAVIRES.		
Marcelino Jane	Barcelone	4e dist. 44
Elvira	Brême	rue 1re
J D Bischoff	Brême	4e dist. 47
Stephen	Brême	rue 1re
Susanne	Brême	4e dist. 49
BARQUES.		
Bella Formigosa	Oporto	rue 2e
GOELETTES.		
Catha Minerva	....	6e dist
Santo Oteri	Utilla	1er dist. 14
Wm J Lermond	Pensacola	1er dist. 27

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Norte, Byrne........parti 17 juin
Steamship Louisiana, Gager........parti 17 juin
Steamship El Paso, Gardner........parti 14 juin
Goëlette Sarah A Fuller, Brown........parti 9 juin
BOSTON.
Steamship Kahrwieder, Drescher..parti 17 juin
LIVERPOOL.
Steamship Texan, Bertie........parti 15 juin
Steamship Mexican, Sandrey........parti 20 mai
Steamship Wm Cliff, Peet........parti 2 juin
Steamship Orion, Lang........parti 10 juin
Steamship Darien, Wrake........parti 2 juin
DUBLIN.
Navire Magdelena, Meyer........parti 14 mai
PALERME
Steamship Erato, ——........parti 20 mai
Steamship Efficient, Davison........parti 7 juin
HAMBOURG.
Steamship Palatine, ——........parti 20 mai
Steamship Tynedale, ——........parti 21 mai
Steamship Donna, Siegel........parti 15 juin
RIO DE JANEIRO.
Navire Paso of Balsaha, Tovar........parti 29 avril
MAURITIUS.
Navire Italian Empress, Baille........parti 18 avril
SANTOS.
Steamship Delambre, ——........parti 23 mai
SWANSEA
Steamship Tynedale, Hosse........parti 27 mai
ANVERS
Steamship Havre, Laporte........parti 1er juin
PHILADELPHIE.
Navire Annie M Small, Howe........parti 1 juin
ST-LUCIA.
Steamship Delambre........parti 7 juin
BORDEAUX.
Steamship Havre, Laporte........parti 8 juin

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, de la propriété-résidence de valeur, connue comme le No 79 rue Prytanée, formant l'encoignure de la rue Melpomène.

Mme Sylvanie B. Denegre vs. David Mashet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 39,200—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Lacourse, dans le Premier District de cette ville, désigné sur le plan primitif du dit Faubourg, par le No 3 de l'îlet No 74 qui est compris entre les rues Prytanée, Melpomène, Terpsichore et St-Charles, le dit lot de terre formant l'encoignure des rues Prytanée et Melpomène, et mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue Prytanée sur cent vingt pieds de profondeur, et face à la rue Melpomène ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, toutes les voies et tous les privilèges y appartenant en quelque manière que ce soit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 16 23 30—juillet 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Cinquième District.

Pelican Homestead and Building Association vs. Céleste Vincent et son mari Edward W. Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,782.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et tout ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, situé à Alger, actuellement le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Delaronde, Seguin et Bouny, le dit lot désigné par le numéro six sur le plan No 82 déposé au bureau de S. Magner, ex notaire public en cette ville, et mesure quarante pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds et trois pouces, entre lignes parallèles, le dit lot adjacent au numéro cinq, sur le côté de la rue Bouny et commençant à une distance de cent seize pieds et dix pouces de l'encoignure des rues Bouny et Villeré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chance splendide pour acquérir une belle résidence dans le Quatrième District.

Vente du Shérif—Très grande et magnifique résidence-propriété.

No 903 rue Huitième, au coin de la rue Chestnut.

Terrains spacieux—Voir plan à la Bourse.

Samuel F. Heaslip vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 39,214.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 17, 18, 19 et 20 sur un plan dressé par Mosthausen, voyer, le 4 mai 1844 et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de L. Herman, ex notaire et mesurant d'après ce plan, le dit lot Nos 17 et 18 chacun trente-et-un pieds cinq pouces de face à la rue Huitième sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 19 et 20 chacun trente-deux pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 20 formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quelque manière que ce soit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Edward S. Wurburger et Johanna Wurburger et dans l'affaire des mineurs Moritz Elkan Wurburger et Caroline Louisa Wurburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 34,760—En vertu d'un ordre de cour et de vente daté le 6 juin 1893 (approuvant et homologuant les délibérations d'un conseil de famille dans l'affaire ci dessus tenu pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, le 26 mai 1893), à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, les propriétés décrites ci-après, à savoir:

1° Une certaine portion de terre triangulaire, ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans l'îlet numéro 508, borné par les rues St Louis Scott, Conti et Cortez, dans le deuxième district de cette ville, formant l'encoignure des rues St-Louis et Scott et mesurant, conformément au dit plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date du 9 juin 1888 et déposé au bureau du shérif civil, deux cent trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St Louis, cent quarante trois pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Scott, et dans le fond deux cent soixante-onze pieds huit pouces et six lignes sur une ligne oblique et conformément au dit plan et subdivisé en cinq lots de divers mesurements irréguliers.

2° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet No 818, borné par les rues Murat, Gasquet, Olympia et Canal, d'après une esquisse faite par Arthur de Armas, voyer, daté 29 décembre 1874, et enregistrée au bureau du Shérif Civil, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, comme suit: Commençant à une distance de 47 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Murat et Gasquet—la dite portion de terre a une façade de 131 pieds 9 pouces sur la rue Murat, et commençant à une distance de 93 pieds 2 pouces et 2 lignes du coin des rues Murat et Gasquet; la dite portion de terre a une façade de 26 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la rue Gasquet—la profondeur de la dite portion de terre étant de 139 pieds 8 pouces et 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Murat, et la profondeur sur la ligne parallèle à la rue Gasquet étant 120 pieds, la mesure sur la ligne oblique courant de la rue Murat à la rue Gasquet étant de 109 pieds 8 pouces et 5 lignes; le tout subdivisé en cinq lots désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14.

Conditions—Comptant sur les lieux; la propriété décrite premièrement ici sera vendue pour le prix et la somme de pas moins de quinze piastres net, et la propriété décrite ici en second lieu sera vendue pour le prix et la somme de pas moins que cent piastres net; les deux propriétés seront vendues sujettes à tout et tous titres adverses qui peuvent être en circulation ou pour adjudication à l'Etat ou à la ville de la Nouvelle-Orléans, pour taxes, ou à tout individu ou individus pour taxes, et sujettes à toutes les réclamations légales pour l'Etat, la ville ou taxes de dessèchement, incluant les frais de procès et de la vente des dites propriétés (lesquels frais de procès et de vente devant être également payés comptant au moment de la vente en dessus du montant des ventes, et le montant des dits frais sera annoncé de la plateforme.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
9 juin—9 16 23 30 juil 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée formant l'encoignure des rues Baronne et Première, (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Carondelet et Deuxième.

Hugh A. Bayne vs. James Sweeney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,211—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout, ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Première, Carondelet et Deuxième, formant l'encoignure des rues Baronne et Première et mesurant soixante-quinze pieds de face à la rue Baronne sur cent dix-sept pieds de profondeur et face à la rue Première, bornée dans le fond par la propriété achetée par le dit James Sweeney de Carrie S. Freret, d'après un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire public, le 10me jour de mai 1891.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juillet 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier district.

People's Bank of New Orleans vs Mme Eliza Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 38,863.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robertson, Commune, Villeré et Gasquet, et mesurant d'après une esquisse annexée à l'acte d'achat de la défenderesse comme suit: Commençant à une distance de cent trente pieds (4) quatre pouces du coin des rues Robertson et Gasquet.

Les dits lots mesurant chaque vingt pieds un pouce de face à la rue Robertson sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornée dans le fond par une allée (.5) quinze pieds de large en commun avec les dits lots et autres.

Acquis par la défenderesse par achat de Henry Turner d'après un acte pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, 27 octobre 1890.
Titre enregistré au bureau des aliénations, livre 133, folio 242.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2 juin—2 9 16 23 30—juillet 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une machine à vapeur, bouilloire, réservoirs, meubles de bureau, coffre-fort.

Wm. H. Carey vs. Wm. M. Lonsdale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,602—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le SAMEDI, 24 juin 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local Nos 21 à 25 rue Conti—
10 grands réservoirs, 2 pompes Guillet & Gaines, en cuivre, 1 grattoir pour baril (bbl scrubber), 1 bouilloire (40 H. P.), 1 machine (10 H. P.), 1 lot de courroies, arbres de couche, etc.; aussi un lot de meubles de bureau, incluant un coffre fort (de Hall), machine pour copier les lettres.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 juin—13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Firemen's Building Association vs. John J. Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 38,662.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, formant partie de l'îlet borné par les rues des Remparts, St-Claude, Reynès et Forstall, désigné comme l'îlet No 340, mesurant cent quatre vingts pieds neuf pouces de face à la rue des Remparts, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur et face aux dites rues Forstall et Reynès.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30 juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Bouilloires, etc.

James O'Rourke vs Home Brewing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37 428—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 27 juin 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local coin des rues Jeanne et North Peters, deux bouilloires, 60" diamètre, 16' longueur, avec 48 tubes, 4" diamètre à chaque bouilloire, avec fire fronts, grate-bars, mud-drums, soupapes de sûreté, bearing bars, back plates, etc.

Deux ash pit portes, chacun deux morceaux de cheminée en fer, quatre anneaux de cheminée, un lot de fil de fer, old breeching, divers, etc., le tout d'après un inventaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juin—16 20 24 27

Rapport de la Situation
—DE LA—
Banque Nationale Germania
A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le jeudi 4 mai 1893.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,171,450 23
Surtirages, garantis et non garantis		131,650 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, garanties, etc		114,019 58
Dû par des agents de réserve approuvé		45,306 39
Dû par d'autres banques nationales		37,830 97
Dû par des banques d'Etat et banquiers		1,012 74
Maison de banque, meubles et installations		115,500 00
Dépenses courantes et taxes payées		14,534 27
Change pour clearing house	$82,519 48	
Billets d'autres banques	7,081 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	56 24	
Espèces	31,665 50	
Billets legal tender	217,947 00	339,269 22
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$2,022,832 56

PASSIF.

Capital payé		$200,000 00
Fonds de surplus		200,000 00
Profits non divisés		91,384 93
Billets de Banques Nationales en circulation		37,195 00
Dividendes non payés		910 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,367,749 43	
Certificats de dépôt de demande	1,215 00	
Chèques certifiés	15,417 12	
Chèques de caissier en circulation	6,957 60	1,391,339 15
Dû à d'autres banques nationales		512 44
Dû à des banques et banquiers d'Etat		1,690 98
Total		$2,042,832 10

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.
Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.
J. L. BERCIER, Caissier.
Signé et assermenté pardevant moi, ce 10me jour de mai 1893.
BENJAMIN ORY, Notaire.
Correct—Attesté:
H. R. GOGREVE,
G. R. FINLAY,
N. MILLER,
Directeurs.
11 mai—

RAPPORT DE LA SITUATION
—DE LA—
Banque Nationale Mutuelle
A la Nouvelle-Orléans,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 4 mai 1893.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$715,976 96
Surtirages, garantis et non garantis		2,811 42
Bons des E.-U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		125,775 00
Dû par des agents de réserve approuvés		60,680 53
Dû par d'autres banques nationales		28,550 18
Dû par des banques d'Etat et banquiers		18,919 30
Maison de banque, ameublement et installations		42,342 18
Autres propriétés et hypothèques		8,879 26
Dépenses courantes et taxes payées		9,610 29
Echanges pour le Clearing-House	$43,427 13	
Billets d'autres banques	6,032 00	
Papier fractionnel courant (y compris nickels)	2,583 49	
Espèces	20,566 00	
Billets legal tenders	78,650 00	151,558 62
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats Unis, 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$1,217,153 74

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		21,500 00
Profits indivis		22,757 73
Billets de banques nationales en circulation		44,997 50
Dividendes non payés		535 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$764,511 38	
Demande de certificats de dépôts	4,200 00	
Chèques certifiés	2,1?9 66	
Chèques de caissier en circulation	1,798 34	
Dû aux autres banques nationales	12,416 33	
Dû aux banques et banquiers d'Etat	42,266 80	827,363 51
Total		$1,217,153 74

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Moi, JAS. J. TARLETON, caissier de la banque ci-nommée, jure solennellement que le bilan ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
Souscrit et juré pardevant moi ce 10me jour de mai 1893.
JAS. FAHEY, Notaire Public.
Correct—Attesté:
LLOYD R. COLEMAN,
SIMON K. MARX,
JNO. T. HARDIE,
Directeurs.
12 mai—1f

JOURNAUX FRANÇAIS

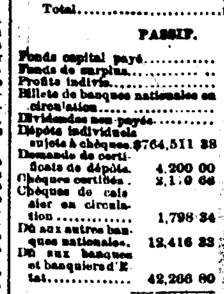

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs supplém'ts, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Scien. l'trée, etc.

Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété centrale de commerce et résidence,

No 64 rue Chartres, entre Bienville et Conti.

Elégante bâtisse en briques à trois étages, le bas étant occupé par G. Goris, tailleur à la mode, et le haut comme résidence.

SUCCESSION DE WILLIAM SCHWEHM.

No 38,822.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune.—MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 23 mai 1893, pour le compte de la dite succession, la propriété de valeur ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet No vingt-neuf, borné par les rues Chartres, Decatur, Conti et Bienville, désigné comme lot C sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 16 janvier 1877 et annexé à un acte fait, le 23 juillet 1877, pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville; suivant lequel plan le dit lot mesure vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de cinquante-quatre pieds, entre lignes parallèles, le tout, plus ou moins, au pied américain.

Les améliorations consistent de l'élégante bâtisse en briques à trois étages avec verandah en fer ouvragé, le rez-de-chaussée occupé par G. Goris, tailleur à la mode, le haut comme résidence ayant trois chambres, chambre à bain, lieux d'aisances et citerne, au second étage, trois chambres au troisième étage et parloir à chaque étage. Le rez-de-chaussée est vendu sujet à un bail à G. Goris, Esq., jusqu'au 31 août 1893 à raison de vingt piastres par mois, avec privilège de le renouveler pour une autre année aux mêmes termes et conditions.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1893 en sus du prix de l'adjudication. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de vingt pour cent avec l'encanteur pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant C. J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 mai 24 31—juin 7 14 21 28

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District,

Une jolie et confortable résidence en bois à deux étages, No 213 rue St-Louis, près de Marais.

Succession de Rosetta Schmidt, femme de Jacob Schen.

No 38,223—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur- Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 juin 1893, dans la succession de Rosetta Schmidt, femme de Jacob Schen, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Marais, Tremé et Toulouse, désigné par le No 2, sur un plan par L. Bargi, le 5 décembre 1848, le dit lot ayant en mesure américaine, 28 pieds 11 pouces de face à la rue St Louis sur 87 pieds 8 1/2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec le droit à une allée en commun au fond de la dite propriété, courant à et ouvrant sur la rue Marais. Les améliorations comprennent une grande résidence en bois à deux étages bien bâtie et confortable, ayant 6 chambres, cabinets, etc. Une bâtisse en bois à deux étages au fond ayant 4 chambres, etc., cour pavée, une bonne entrée sur le côté, 2 citernes, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Joseph Davigneaud, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.
18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée, dans le Deuxième District, près du Marché Français.

Le nouveau magasin et la nouvelle résidence non finie, à deux étage, No 18 rue des Ursulines, entre Chartres et Decatur.

Succession de Aristide Balestracet.

No 37,827—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 juin 1893, dans l'affaire de la succession de Aristide Bale tracet (ou Balestracet), Dossier No 37,827; il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines Chartres, Decatur et St Philippe, désigné par le No 9 et mesurant 27 pieds de face à la rue des Ursulines sur 40 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent la nouvelle résidence en briques à deux étages (non finie) connue comme le No 18 rue des Ursulines, subdivisée en magasin et résidence mentionnée ci-dessus.

Le site est particulièrement avantageux pour les affaires dans une des meilleures localités et à proximité du Marché Français, une ligne de chars urbains passant devant, près des gares de chemins de fer et des débarcadères de steamboats, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque etc. sur la propriété, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.

Les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au vendeur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant O. Morel, notaire public. Taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur au-dessus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
7 juin—7 14 21 28—juillet 5 12

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie résidence à deux étages dans le Quatrième district.

No 147 rue St-André, entre Annonciation et Laurel.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Bertha Dirfenthal.

No 39 028—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 19 juillet 1893 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 15 juin 1893, dans la succession ci dessus mentionnée il sera vendu à l'encan.

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Laurel, St-Mary et Annonciation, désigné par le numéro municipal 103. Ledit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre A sur un plan certifié du voyer, fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 24 juillet 1875 et annexé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 24 août 1875 et mesurant, au pied américain, quarante trois pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue St-André sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, et le dit morceau étant composé du tout du lot No 2, sur un plan annexé à un acte de J. B. Marks, notaire, le 4 avril 1844 et d'une partie du lot No 7 qui touche, sur un plan de G. F. Dunbar voyer, en date du 11 février 1846 déposé à l'étude de G. W. Nothan, ancien notaire.

Les améliorations consistent d'une jolie résidence en bois à deux étages, retirée de la rue, avec barrière de façade en fer, et ayant corridor, chambre de réception, salon double, salle à manger, cuisine, au rez-de-chaussée, et six chambres à coucher, chambre à bain, au premier; galerie devant et derrière à chaque étage, escalier devant et derrière, deux caves, hangar, remises, écurie, puits artésien, grand jardin avec allée, cour pavée, maison finie, cheminées en marbre et en bois dans les chambres principales.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 juin—17 18 21 28—juil 5 12 et 19

PAR JAS P. GUINAULT.

Terrains vacants et Résidence dans le 2me District

Succession de Franç. J. D. Gauthier.

No 38,328. Division E.

Vente pour effectuer un partage.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, No 33 Passage de la Bourse.—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 5 juin 1893, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le 2me District, dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Remparts, Champs-Elysées et Marigny, mesurant 27 pieds 4 1/2 pouces 2 1/2 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison en bois à étage, couverte en ardoises, le rez-de-chaussée à l'usage de la fabrication de citerne ou atelier de menuisier, l'étage supérieur ayant sept chambres, citerne, lieux d'aisances, etc., etc. Numéro municipal 468 rue Bourgogne.

2° Un terrain vide, à l'exception d'un hangar faisant face à la rue, situé dans le même îlet, attenant au lot ci-dessus décrit, ayant les mêmes dimensions que le lot ci-dessus décrit—27 pieds 4 1/2 pouces 2 1/2 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

3° Un grand terrain situé dans le même district, dans l'îlet renfermé par les rues Remparts, St-Claude, Union et François, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison construite dans le fond, ayant quatre chambres, citerne, etc., No 455 rue des Remparts.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1893, en sus du prix de vente et feront un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant George U. Préé, notaire.
9 juin—9 14 21 28—juil 5 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SITE SPLENDIDE

Pour un double corps de logis rémunératif.

Lot spacieux rue Marais

Succession de Antoine Villars.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 13 juin 1893, dans l'affaire de la succession de Antoine Villars, Dossier No 39,104, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Villeré, St-Philippe et Ursulines, et mesurant, en mesure anglaise, 45 pieds de face à la rue Marais sur 9? pieds 6 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent trois petites bâtisses, etc., et connues par le No municipal 217 rue Marais.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théo. Buisson, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.
18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE D'ETE

Evénement Important.

Propriétés Foncières

Améliorées de Choix.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Pour les Capitalistes, ceux qui ont des fonds à placer, ceux qui veulent se procurer une résidence agréable

—DANS LE—

Premier et le Second District.

VENTE EN PARTAGE

—DANS L'AFFAIRE DE—

Mme Madeline Story et autres contre Louis Burthe, tuteur.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 39,027.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 5 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier en vertu d'un jugement rendu le 29 mai 1893, signé le 2 juin 1893, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire de Mme Madeline Story et autres contre Louis Burthe, tuteur, il sera vendu aux enchères publiques, pour opérer un partage:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Natchez, Magazine et Gravier, désigné comme le lot No 12 sur un plan de C. F. Zimpel, mesurant 21 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 10 pieds. Ensemble avec tous les bâtiments, etc., qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques de cinq à quatre étages, situé dans un quartier central, désigné par le No 58 de la rue du Camp, loué à la Times-Democrat Publishing Company, à raison de $1,680 par an, occupé par C. D. Stuart, encanteur, et subdivisé en bureaux, etc., aux étages supérieurs, situé dans l'endroit le plus recherché de ce quartier populaire, environné de banques de compagnies d'assurances et de bureaux d'affaires.

2° Ce lot de terre, de dimensions peu ordinaires, avec tous les édifices qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti, mesurant 23 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes. Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, vaste, solidement bâti, avec ornements, servant aussi de résidence, désigné par le No municipal 41, occupé par le populaire Millinery Emporium de Mme M Olberding. Les étages supérieurs sont admirablement subdivisés pour résidences, avec de nombreux et vastes appartements, allée pour voiture, écurie et remises, etc.

L'emplacement est de choix et central à proximité de la rue du Canal, dans le quartier par excellence du deuxième district, et dans l'îlet le plus recherché dudit district. La propriété rapporte $900 par an.

3° Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Royale, Chartres et Dumaine, mesurant ensemble 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Royale, sur une profondeur et façade rue St-Philippe de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes. Les améliorations comprennent l'édifice vaste et attrayant à trois étages en briques, orné d'une grande verandah en fer sur la façade, désigné par les Nos 228, 228 1/2 et 230 rue Royale et 48 rue St Philippe. Le rez-de-chaussée est occupé par Mme Roth, comme magasin de chaussures, et la confiserie de Mme Ford.

Les étages supérieurs sont parfaitement subdivisés en deux maisons de résidence, ayant des appartements vastes, bien aérés et distribués en salons, chambres à coucher, etc. Situé du côté préféré et sur le passage pour aller et le retour du Marché Français et à une distance convenable de ce dernier, dans un quartier populeux et très habité. Cet édifice donnant un revenu de $900 par an.

4° Un certain terrain dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 7, carré d'îlet borné par les rues Conti, Bourbon, Royale et St Louis, mesurant 24 pieds 10 pouces et 2 lignes de façade rue Conti, 73 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 6, 23 pieds 4 pouces de façade sur le terrain No 6, profondeur après laquelle le terrain se rapetisse de 7 pieds 7 pouces et a une profondeur additionnelle de 10 pieds 8 pouces et 4 lignes, et 19 pieds 3 pouces et 1 ligne de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent la confortable maison de résidence bien située en briques, à trois étages, désignée par le No 73 rue Conti, subdivisée en vastes salons doubles, salle à manger, cuisine etc., au premier étage, et environ 9 chambres à coucher bien aérées, etc., à l'étage supérieur; cour pavée, citerne, water works, etc. Toujours occupée par de bons locataires et donnant un revenu annuel de $480.

5° Un certain terrain dans les mêmes districts et carré d'îlet que celui précédemment décrit, contigu à l'autre et désigné par le No 6; mesurant 27 pieds 7 lignes de façade rue Conti, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 73 pieds 9 pouces. Les améliorations comprennent la jolie et agréable maison de résidence, en briques, à trois étages, portant le No 75 de la rue Conti, confortablement subdivisée, ayant environ 10 chambres, cour Schillinger, citerne, hydrant, etc., donnant un loyer de $600 par an.

Les propriétés décrites ci-dessus rue Conti sont bornées au fond par une allée ayant 3 pieds 8 pouces et 4 lignes de large, ouvrant sur la rue Bourbon et en commun aux dits lots et propriétés adjacentes.

6° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Royale, Bourbon et Bienville, mesurant en mesure américaine, 25 pieds 6 pouces de face à la rue Douane, sur une profondeur de 106 pieds en mesure française.

Les améliorations comprennent la résidence en briques à trois étages confortablement distribuée et sur un point central, connue comme le No 111 rue de la Douane, ayant de nombreux et spacieux appartements, corridor en haut et en bas, chambres à domestiques, cour pavée, waterworks, etc. Rue pavée, près des Hôtels Louisiana et Fabacher et salles à manger; à un block de la rue du Canal, ayant toujours des locataires à 1 et rapportant $62 50 par mois.

7° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Melpomène ou Edward, Constance et Terpsichore, composée de trois lots désignés comme lots Nos 1, 2 et 3. Les lots Nos 1 et 2 mesurent ensemble 55 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade sur la rue Melpomène de 120 pieds 9 pouces et 3 lignes. Le lot No 3 est adjacent aux lots ci-dessus dans le fond et mesure 26 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 55 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent la grande, attrayante et confortable résidence en briques à deux étages, désignée par le No municipal 145 rue Annonciation, et de l'encoignure Melpomène, subdivisée en salons doubles spacieux, grande salle à manger, lieux à l'anglaise, office, cuisine avec range, lavoir, chambre pour repasser, autres, corridor en haut et en bas, cour pavée. L'étage supérieur est des plus convenablement disposé, subdivisé en 10 grandes chambres à coucher et bien ventilées, chambre à bain, etc. Les terrains devant et sur le côté sont admirablement utilisés, disposés en jardin et promenade, clôture en fer devant, etc. Le tout entouré de tous les agréments modernes, avec eau, gaz, etc.

Une grande bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 3 chambres, chambre pour le charbon et le bois.

Le voisinage est particulièrement attrayant, entouré par des résidences élégantes et modernes, chars urbains devant et à proximité de tous les agréments.

8° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même îlet ainsi que la propriété décrite ci-dessus, adjacente à la propriété du côté de la rue Edward, sur la splendide profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, subdivisée en remise et écurie ensemble avec une bâtisse en briques à un étage. Un site élégant pour une résidence moderne.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un crédit de un et deux ans, les billets des acquéreurs divisés en coupons pour représenter l'intérêt respectif des parties intéressées, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque conventionnelle et lien et privilège de vendeur sur les propriétés vendues respectivement, ensemble avec toutes les autres clauses de garantie usuelles, le pacte de non aliénation, la clause des 5 0/0 d'honoraires d'avocat, en cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le paiement des dits billets ou toute partie de ceux-ci, et le transfert des polices d'assurance aux vendeurs. Les acquéreurs assument les taxes de 1893 au-dessus de leurs enchères et feront un dépôt de 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Eusèbe Bouny, notaire public.
3 juin—3 4 7 14 21 28—juillet 2 5

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et résidence de valeur dans le Premier District.

Succession d'Elizabeth Bauer, veuve de Michael Baumgartner.

No 38,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division ——, en date du 6 juin 1893 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le magasin et la résidence productives coin des rues Poydras et Miro, à savoir: deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Miro, Tonti et Lafayette, étant les lots Nos 1 et 7, mesurant chacun 30 pieds de face et de largeur sur chacune des dites rues Poydras et Lafayette sur 85 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la rue Miro sur 82 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du lot No 2, le lot No 7, 82 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin et résidence en bois à un étage, occupée par une grocerie, ayant un grand magasin avec hangar de face, 5 chambres dans le corps de la maison et 4 chambres dans une bâtisse attenante sur l'encoignure des rues Miro et Lafayette.

2° Deux certains lots de terre dans l'îlet borné par les rues Poydras, Miro, Tonti et Lafayette, désignés comme lots Nos 8 et 9. Le lot No 8 forme l'encoignure des rues Poydras et Tonti et mesure 92 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras, sur 32 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la rue Tonti, sur une largeur dans le fond de 30 pieds 4 pouces et 5 lignes, avec une autre profondeur de 90 pieds et 4 pouces, et le lot No 9 mesure 30 pieds 4 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 90 pieds 4 pouces sur la ligne du côté et une façade de 22 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la rue Tonti et une profondeur sur la rue Lafayette sur une ligne irrégulière de 88 pieds 2 pouces et 1 ligne. Ensemble avec une bâtisse inoccupée qui s'y trouve.

3° Trois certains terrains dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos 6, 7 et 8, dans le carré d'îlet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Lafayette—les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir: Le terrain No 6 mesure 32 pieds 7 pouces et 3 lignes de façade rue Lafayette; 35 pieds, 1 pouce de façade rue Poydras; 102 pieds, 11 pouces et 1 ligne de profondeur, le plus rapproché de la ligne du terrain No 5, et 99 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 7. Le terrain No 7 mesure 32 pieds 7 pouces 3 lignes de façade rue Lafayette, 32 pieds 1 pouce de façade rue Poydras, 99 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 6, et 95 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 8. Le terrain No 8 mesure 32 pieds 7 pouces 3 lignes de façade rue Lafayette, 33 pieds 5 lignes de façade rue Poydras, 95 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 7; et 91 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur et de façade rue Miro. Lesdits terrains s'étendent de Poydras à Lafayette. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le cottage double en bois Nos 514 et 514 1/2 rue Poydras, ayant 6 chambres, citernes, savon's, cuves, etc. Et aussi, la maison de résidence en bois à deux étages coin des rues Miro et Lafayette, arrangée pour pension et ayant 9 chambres, citernes, cour de derrière, allée de côté, etc. Le coin des rues Poydras et Miro, consiste en un terrain vague et est un excellent site pour commerce. Les propriétés ci-après décrites sont dans le voisinage immédiat du moulin à riz Pelican, du Nouveau Bassin, du chemin de fer et sont à proximité des chars de la rue de la Commune.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir de la date jusqu'à complet paiement, avec toutes les clauses ordinaires de garantie, tels que honoraires d'avocats, en cas de saisie, etc. et assurance.

L'acquéreur (ou les acquéreurs) assumera le paiement des taxes de 1893, en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant L. Fourchy, notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.
10 juin—10 14 21 28—juillet 5 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Six terrains contigus de choix pour y bâtir,

A l'encoignure des rues Camp et Bordeaux.

Succession de John Morgan Hall et Ann Eliza Childs, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 36 549

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 19 juillet 1893 à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 15 juin 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Six certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Lyon et Bordeaux, désignés sur les tableaux d'assessements de cette ville par les Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Les dits lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 11 touche les lots ci avant décrits dans le fond et a 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles et égales. Dans un voisinage s'améliorant constamment, à proximité des chars urbains, ces lots de choix sont convenables pour un ou deux sites à bâtir.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devra assumer les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant R. P. Upton, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
18 juin—18 21 28—5 12 19 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Plaisante Résidence-Cottage

—ET—

Quatre Lots de Terre de Choix.

Coin Pauline et Dauphine.

Succession de Anton Leiding.

No 39,066—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 31 mai 1893 et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre lots de terre dans l'îlet No 244 borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Pauline et Indépendance, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 de l'îlet No 13, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 8 mars 1859, lesquels lots se joignent et mesurent chacun 30 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Dauphine par 127 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur. Le lot No 4 forme le coin des rues Dauphine et Pauline; sur le lot No 2 se trouve une résidence cottage contenant 4 chambres, citerne, hangar, puits, etc. Dans un voisinage bien peuplé, d'accès facile aux chars, etc.

Conditions.—La moitié ou plus comptant, et la balance à un an en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque avec 5 0/0 d'honoraires d'avocats, le pacte de non aliénation et vente sans estimation, le transfert de la police d'assurance et toutes les autres clauses usuelles de garantie. La succession devant payer toutes les taxes y compris celles de cette année 1893. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 juin—4 7 14 21 28—juil 5 12

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre splendides, rue Magnolia,

Entre les rues Jackson et Philip.

Succession de Fred Bork et sa femme.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—MERCREDI, le 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale par ordre de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 juin 1893. Dossier No 38,491 pour le compte de la succession de Fred Bork et sa femme, tous les deux décédés, il sera vendu—

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Philip, Magnolia et Clara, désignés par les Nos 3 et 4, qui sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magnolia, sur une largeur dans le fond, chacun, de 31 pieds 3 pouces, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, sur la ligne de côté du lot No 3 la plus rapprochée de l'avenue Jackson, 120 pieds 3 pouces et 7 lignes sur la ligne de division entre les dits deux lots, et 120 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 4, la plus rapprochée de la rue Philip, toutes plus ou moins.

Les améliorations comprennent Quelques Vieilles Bâtisses en bois, Barrières, etc.

Termes et conditions. Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt, et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumera aussi les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 juin—9 11 18 25—juil 2 9 à date

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux Jolis Cottages Doubles en Bois,

Rémunératifs,

114, 114-1/2, 116 et 116-1/2 RUE PLEASANT,

Entre les rues Magazine et Constance.

Succession de Thomas A. Stephens.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,871.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 23 mai 1893, et d'un ordre supplémentaire daté le 25 mai 1893, dans la susdite succession, mentionnée ci dessus, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage double en bois Nos 114 et 114 1/2 rue Pleasant, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Toledano, Magazine et Constance, retiré du trottoir et ayant galeries, quatre chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur une esquisse par S. G. De L'Isle, voyer, datée le 15 mai 1893, et mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Constance, 81 pieds sur une première profondeur sur l'autre ligne de côté, puis 3 pieds sur une ligne courant vers la rue Magazine, puis une seconde profondeur de 39 pieds à la ligne du fond qui a 30 pieds de largeur.

2° Le charmant cottage double en bois Nos 116 et 116 1/2 rue Pleasant adjacent et dans le même district et îlet que la propriété décrite ci dessus retiré du trottoir et ayant galeries, quatre chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur l'esquisse ci dessus, et mesure 28 pieds de face sur la rue Pleasant sur 143 pieds 11 pouces de profondeur courant à travers et ayant une façade sur la rue Toledano de 28 pieds. Les deux lots de terre décrits ci dessus ont l'usage d'une allée en commun ouvrant sur la rue Pleasant, 3 pieds de large et 81 pieds de profondeur.

Ces cottages sont bien loués à des locataires qui paient promptement, sont près du marché de la rue Nouvième, des lignes de chemins de fer, des églises et des écoles et sont des placements sûrs et rémunératifs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant G. C. Préot, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Emma Mary Glady, femme décédée de M. Glaser.

No 33,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, daté le 25 mai 1893 et d'un ordre supplémentaire daté le 26 mai 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Polymnie et Felicité, et mesurant 37 pieds 10 pouces de face, à la rue Carondelet, sur 110 pieds de profondeur et face à la rue Polymnie, entre lignes parallèles. Le dit lot forme le coin sud-est des rues Carondelet et Polymnie, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 436 et 436 1/2 rue Carondelet.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893 au dessus du prix d'adjudication 10 pour cent du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 mai—27—3 10 17 24 28 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

14
LOTS DE VALEUR.

Succession de Kristian R. Johnson.

No 635—Dixième Cour de District Judiciaire Paroisse Rapides.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon Cour ci-dessus, daté le 30 mars 1893 dans la succession mentionnée ci dessus la propriété décrite ci après, à savoir

1° Treize lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Antonia, St Anthony, Galvez et Miro, désignés par les Nos 14 à 26 inclusivement. Les lots 14 à 24 inclusivement mesurent ensemble 220 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Antonia sur 108 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur. Les lots 25 et 26 chacun 30 pieds de face à la rue Galvez sur 153 pieds de profondeur.

2° Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Anthony, Antonia, Agriculture et Industrie.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs paieront les taxes de 1893, 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant S. Flower, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
3 juin—3 10 17 24 juil 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Peter Birba.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 38,789.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour susdite, Division D, en date du 5 juin 1893, dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite:

1° Une action du stock du Club Gymnastique des Jeunes Gens, d'après le certificat 1212.

2° Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Delord et Calliope, mesurant 34 pieds 8 pouces de face à la rue Carondelet sur 54 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 251 et 251 1/2 rue Carondelet.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1893, en sus du prix d'adjudication, il paiera 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 juin—10 17 24—juil 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Deux jolis lots pour bâtir.

Conrad G. Reubenkoenig et al. vs. les mineurs Lizette Winckler et als.

No 37,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus, Division C, le 16 novembre 1892, et signé le 22 novembre 1892 dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division D, daté le 2 décembre 1892 homologuant les délibérations d'un conseil de famille devant F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, tenu le 29 novembre 1892 et dans la succession d'Elise Martha Reubenkoenig femme décédée de John Henry Winckler, No 36,821, de la Cour ci-dessus la propriété décrite ci après:

Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Remparts, Piété et Louisa, désignés par les Nos 9 et 11, mesurant comme suit: le lot No 9, 30 pieds de face à la rue St Claude et le lot No 11, 28 pieds 8 pouces de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 120 pieds chacun; le lot No 11 formant l'encoignure des rues St Claude et Piété. Sur une avenue large, près des lignes de chars urbains.

Conditions—Comptant et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
3 juin—3 10 17 24—juillet 1 5

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, jeudi soir, 31 décembre 1892.

Comptant	$ 949,452 09
Change	221,057 89
Prêts sur demande et escomptes	1,461,302 44
Actions	56,172 50
Propriétés foncières	40,042 60
Taxes	10,000 00
Total	$2,737,527 86
Fonds capital	$300,000 00
Profits non divisés	279,054 02
Dépôts individuels	2,156,395 39
Dividendes non payés	2,078 00
Total	$2,737,527 86

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 31 décembre 1892.
ANT. DOMMOCOURT, Notaire.
1 janv—

L'Abeille de
Bureaux
NOUVE
JEUDI
V
Mandeville,
LE STEAM
Commen
Quittera MIL
au Dépôt du
tête de la rue de
POUR MA
Mandeville,
DIMANCHES
COMPAG
CROMWELL
L'A
Nouvel
JOURNAL
EDITION
PAR
SAME
Contenant
publiées
dans l'édit
L'EDITION
Réunissant
toutes les
semaine,
en
BUREAUX
No 73 R
ENTRE
FEUI
No 37
CEND
GRAND
EMILE R
DEUXI
MARIE-
—Quoi,
que, qu'on dit
gueux, méchant
devenir féroce,
me, il est doux
ment d'un
madame la
au milieu d'une
cher en morceau
—Madame
une surprise
—Un jour que
sujets s'étaient
commencent de
blement laissé
drillon accourut
duisit un tel
saisis d'épouvante
time et
Depuis,
lard s'est fait
D'un regard elle